

# Résumé

## Section A - Introduction et Avertissements

### Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

### Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Open End Turbo BEST" certificats sur Action  
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

### Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

### Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

### Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. [www.afm.nl](http://www.afm.nl)

### Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 30 juin 2023 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

## Section B - Informations clés sur l'émetteur

### Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

#### Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

#### Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

#### Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

#### Identité de ses principaux dirigeants

L'Administrateur de l'Emetteur est BNP Paribas Finance B.V. Administrateurs de BNP Paribas Finance B.V. : Edwin Herskovic/Cyriel Le Merrer/Folkert van Asma/Geert Lippens/François Buhagiar/Matthew Yandle.

#### Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants N.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

### Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

#### Informations financières clés

##### Compte de résultat

	Année	Année-1
En €	31/12/2022	31/12/2021
Bénéfice/perte d'exploitation	120 674	47 856

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2022	31/12/2021
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	94 563 113 054	87 075 923 521
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	126 405	133 566
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-113 916	622 151
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

#### Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

#### Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

### Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

#### Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

##### Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### Droits attachés aux valeurs mobilières

*Maintien de l'Emprunt à son Rang* - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

*Cas de Défaut* - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

*Loi applicable* - Les Titres sont soumis au droit français.

*Intérêts* - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

*Sous-jacent* - Action.

*Remboursement* - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

Les Certificats peuvent être remboursés par anticipation à l'option des Titulaires moyennant le paiement d'un Montant de Remboursement Optionnel égal à :

##### Formule de Paiement Put 2210

si les Titres sont décrits comme étant des Titres *Call*.

$$(i) \quad \text{Max} \left( 0; \left( \frac{\text{Prix Final} - \text{Prix d'Exercice Capitalisé}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right); \text{ ou}$$

si les Titres sont décrits comme étant des Titres *Put*.

$$(ii) \quad \text{Max} \left( 0; \left( \frac{\text{Prix d'Exercice Capitalisé} - \text{Prix Final}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right)$$

##### Description de la Formule de Paiement

Si le Porteur a exercé son Option, à condition qu'aucun Evénement de Remboursement Anticipé Automatique ne se soit produit et que l'Emetteur n'ai pas déjà indiqué la Date d'Evaluation, la Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres *Call*, au surplus (le cas échéant) entre le Prix Final à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice Capitalisé, ou (ii) en cas de Titres *Put*, au surplus (le cas échéant) entre le Prix d'Exercice Capitalisé et le Prix Final à la Date d'Evaluation, dans chaque cas divisé par le Taux de Conversion Final et la Parité.

##### Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

##### Formules de Paiement Final

##### Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

##### Produits à Effet de levier:

**Effet de levier:** produits open end qui ont un rendement indexé sur la performance d'un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence. Le calcul du rendement peut être basé sur des mécanismes variés (y compris des mécanismes de barrière désactivante). Le capital ne peut pas être garanti.

##### Formules de Paiement Final (ETS 2210)

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Call*:

$$(i) \quad \text{Max} \left( 0; \left( \frac{\text{Prix Final} - \text{Prix d'Exercice Capitalisé}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right); \text{ ou}$$

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Put*:

$$(ii) \quad \text{Max} \left( 0; \left( \frac{\text{Prix d'Exercice Capitalisé} - \text{Prix Final}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Conversion Final}} \right) \right)$$

## Description de la Formule de Paiement

La Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres Call, au surplus (le cas échéant) entre le Prix Final et le Prix d'Exercice Capitalisé, ou (ii) en cas de Titres Put, au surplus (le cas échéant) entre le Prix d'Exercice Capitalisé et le Prix Final, dans chaque cas divisé par le Taux de Conversion et la Parité.

### Remboursement Anticipé Automatique

Si, lors de toute Date d'Evaluation du Remboursement Anticipé Automatique il survient un Cas de Remboursement Anticipé Automatique, les Titres seront remboursés par anticipation au Montant de Remboursement Anticipé Automatique (le cas échéant) à la Date de Remboursement Anticipé Automatique.

Le Montant de Remboursement Anticipé Automatique sera un montant égal à :

### Formule de Paiement en cas de Remboursement Anticipé Automatique 2210/2:

0 (zéro).

"Cas de Remboursement Anticipé Automatique" désigne les situations dans lesquelles :

- en matière de Titre *Call*, le Prix d'Observation est inférieur ou égal au Seuil du Titre concerné ; ou
- en matière de Titre *Put*, le Prix d'observation est supérieur ou égal au Seuil du Titre concerné.

"Date de Remboursement Anticipé Automatique" désigne la date tombant quatre Jours Ouvrés suivants la Date d'Evaluation.

**Fiscalité** - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "Code"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

**Assemblées Générales** - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

**Représentant des Titulaires** - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

### Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

### Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

### Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

### Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

### Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.

### Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

### Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

### Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 30 juin 2023 (la "Garantie"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), Aa3 avec une perspective stable (Moody's Investors Service Ltd.), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch Ratings Ireland Limited) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Investors Service Ltd.), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).

L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

**Corporate and Institutional Banking (CIB):** Global Banking, Global Markets, Securities Services.

**Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):**

- les banques commerciales de la zone euro: Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).

- les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de: Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique.

- les services financiers: BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

**Investment & Protection Services (IPS):** l'Assurance (BNP Paribas Cardif) et Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas Principal Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas) et BNP Paribas Wealth Management.

Au 30 juin 2023, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,10% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,90% du capital social, Amundi qui détient 5% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1% du capital social.

#### Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

BNP Paribas a publié le 2 mai 2023 des séries trimestrielles de l'année 2022 recomposées pour tenir compte sur chacun des trimestres (i) de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente à la suite de la cession de Bank of the West le 1er février 2023 ; (ii) de l'application de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de l'application de la norme IFRS 9 pour les entités d'assurance à partir du 1er janvier 2023 ; (iii) de l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » en Turquie à partir du 1er janvier 2022 et (iv) de transferts internes d'activités et de résultats opérés chez Global Markets et dans la Banque Commerciale en Belgique.

#### Compte de résultat

	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2023	30/09/2022
<b>Produits d'intérêts nets</b>	n.a	19 238	21 312	n.a	n.a
<b>Commissions</b>	n.a	10 362	9 862	n.a	n.a
<b>Gains nets sur instruments financiers</b>	n.a	7 777	7 146	n.a	n.a
<b>Produit Net Bancaire</b>	45 430	43 762	44 275	34 976	34 545
<b>Coût du risque</b>	-3 003	-2 971	-5 717	-2 065	-2 306
<b>Résultat d'exploitation</b>	12 564	11 325	8 364	9 738	9 846
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	9 848	9 488	7 067	9 906	7 706
<b>Résultat par action</b>	7,8	7,26	5,31	6,85*	6,19

#### Bilan

	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2023	30/09/2022
<b>Total des actifs</b>	2 663 748	2 634 444	2 488 491	2 701 362	3 009 340
<b>Dettes représentées par un titre</b>	220 937	220 106	212 351	268 513	228 110
<b>Dont dettes senior préférées à moyen long terme</b>	58 899**	78 845**	82 086**	n.a	n.a
<b>Dettes subordonnées</b>	24 160	25 667	23 325	n.a	n.a
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	857 020	814 000	809 533	853 247	869 500
<b>Dettes envers la clientèle</b>	1 008 056	957 684	940 991	965 980	1 015 649
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	121 237	117 886	112 799	124 138	120 764
<b>Créances douteuses / encours bruts***</b>	1,7%	2%	2,1%	1,7%	1,7%
<b>Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)</b>	12,3%	12,9%	12,8%	13,4%	12,1%
<b>Ratio de fonds propres total</b>	16,2%	16,4%	16,4%	17,8%	15,9%
<b>Ratio de levier****</b>	4,4%	4,1%	4,4%	4,5%	3,9%

(\*) Calculé sur la base du résultat net distribuable en 2023

(\*\*) Périmètre prudentiel

(\*\*\*) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

(\*\*\*\*) Sans l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). L'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème a pris fin le 31 mars 2022.

#### Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

#### Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

#### Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

##### 1. Risque relatif à la structure des Titres :

**Produits à effet de levier :** Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau de remboursements automatiques anticipés. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'échéance. L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif. Les Certificats Open End et les Certificats OET n'ont aucune échéance prédéterminée et peuvent être remboursés à toute date déterminée par l'Emetteur concerné et l'investissement dans ces Certificats Open End et ces Certificats OET entraîne des risques additionnels par rapport à d'autres Certificats, en raison du fait que la date de remboursement ne peut pas être déterminée par l'investisseur,

##### 2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "Actions Jumelées")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depository receipt ("GDR") ou American depository receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Émetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

### 3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

**Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres :** Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

### 4. Risque juridique :

**Assemblées générales :** Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

## Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

### *À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?*

#### Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 8 mai 2024.  
Une demande a été présentée par l'Émetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.  
Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

#### Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Émetteur.

### *Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?*

#### Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.  
L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

### *Pourquoi ce prospectus est-il établi?*

#### Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Émetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.  
Produit net estimé : 541 900 EUR.

#### Convention de prise ferme

Non applicable.

#### Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Émetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Émetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Capitalised Exercise Price Rounding Rule	Security Threshold Rounding Rule	Security Percentage	Interbank Rate 1 Screen Page	Financing Rate Percentage	Date de Remboursement	Parité	SPECIFIED SECURITIES PURSUANT TO SECTION 871(m)
FRBNPP06TUR0	30 000	30 000	X5ZOB	EUR 0,85	Call	EUR 834,2740	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	20	No
FRBNPP06TUS8	100 000	100 000	Y5ZOB	EUR 0,48	Call	EUR 1 160,8320	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	100	No
FRBNPP06TUT6	100 000	100 000	Z5ZOB	EUR 0,24	Call	EUR 1 185,0160	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	100	No
FRBNPP06TUU4	30 000	30 000	A6ZOB	EUR 0,24	Call	EUR 5,8272	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	1	No
FRBNPP06TUW0	60 000	60 000	C6ZOB	EUR 0,24	Call	EUR 114,6240	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	20	No
FRBNPP06TUX8	30 000	30 000	D6ZOB	EUR 0,74	Call	EUR 360,3460	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	10	No
FRBNPP06TUY6	60 000	60 000	E6ZOB	EUR 0,65	Call	EUR 31,8794	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	1	No
FRBNPP06TUZ3	50 000	50 000	F6ZOB	EUR 0,51	Call	EUR 125,1460	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV08	100 000	100 000	G6ZOB	EUR 0,26	Call	EUR 62,4960	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	10	No
FRBNPP06TV16	75 000	75 000	H6ZOB	EUR 1,10	Call	EUR 63,4524	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV24	75 000	75 000	I6ZOB	EUR 0,55	Call	EUR 66,2112	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV40	50 000	50 000	K6ZOB	EUR 0,41	Call	EUR 31,9130	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV57	100 000	100 000	M6ZOB	EUR 0,06	Call	EUR 15,5085	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV65	50 000	50 000	N6ZOB	EUR 0,12	Call	EUR 14,8512	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV73	60 000	60 000	O6ZOB	EUR 0,30	Call	EUR 14,8323	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	1	No
FRBNPP06TV81	50 000	50 000	P6ZOB	EUR 0,18	Call	EUR 45,0016	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	5	No
FRBNPP06TV99	150 000	150 000	Q6ZOB	EUR 0,19	Call	EUR 92,5610	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	10	No
FRBNPP06TVA4	25 000	25 000	R6ZOB	EUR 0,85	Put	EUR 178,5000	Downwards 4 digits	Downwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	-4,25%	Open End	10	No
FRBNPP06TVC0	50 000	50 000	U6ZOB	EUR 0,05	Call	EUR 98,0980	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	40	No
FRBNPP06TVD8	50 000	50 000	V6ZOB	EUR 0,14	Call	EUR 33,7344	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	10	No
FRBNPP06TVE6	30 000	30 000	W6ZOB	EUR 1,41	Call	EUR 33,9120	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	1	No
FRBNPP06TVF3	40 000	40 000	X6ZOB	EUR 0,23	Call	EUR 110,4000	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	20	No
FRBNPP06TVG1	50 000	50 000	Y6ZOB	EUR 0,19	Call	EUR 94,3740	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	10	No
FRBNPP06TVH9	30 000	30 000	Z6ZOB	EUR 0,07	Call	EUR 6,9208	Upwards 4 digits	Upwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	+4,25%	Open End	2	No
FRBNPP06TVI7	25 000	25 000	ATZOB	EUR 0,18	Put	EUR 38,7345	Downwards 4 digits	Downwards 4 digits	0%	EURIBOR1MD=	-4,25%	Open End	10	No

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP06TUR0	Ordinary	ASML Holding NV	EUR	NL0010273215	ASML.AS	<a href="http://www.asml.com">www.asml.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUS8	Ordinary	Adyen NV	EUR	NL0012969182	ADYEN.AS	<a href="http://www.adyen.com">www.adyen.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUT6	Ordinary	Adyen NV	EUR	NL0012969182	ADYEN.AS	<a href="http://www.adyen.com">www.adyen.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUU4	Ordinary	Aegon Ltd	EUR	BMG0112X1056	AEGN.AS	<a href="http://www.aegon.com">www.aegon.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUW0	Ordinary	Alten	EUR	FR0000071946	LTEN.PA	<a href="http://www.alten.fr">www.alten.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUX8	Ordinary	Argenx SE	EUR	NL0010832176	ARGX.BR	<a href="http://www.argen-x.com">www.argen-x.com</a>	Euronext Brussels	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUY6	Ordinary	AXA SA	EUR	FR0000120628	AXAF.PA	<a href="http://www.axa.com">www.axa.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TUZ3	Ordinary	BE Semiconductor Industries NV	EUR	NL0012866412	BESI.AS	<a href="http://www.besi.com">www.besi.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV08	Ordinary	Societe BIC SA	EUR	FR0000120966	BICP.PA	<a href="http://www.bicworld.com">www.bicworld.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV16	Ordinary	BNP Paribas SA	EUR	FR0000131104	BNPP.PA	<a href="http://www.bnpparibas.com">www.bnpparibas.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV24	Ordinary	BNP Paribas SA	EUR	FR0000131104	BNPP.PA	<a href="http://www.bnpparibas.com">www.bnpparibas.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV40	Ordinary	Bouygues SA	EUR	FR0000120503	BOUY.PA	<a href="http://www.bouygues.com">www.bouygues.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV57	Ordinary	Carrefour SA	EUR	FR0000120172	CARR.PA	<a href="http://www.carrefour.com">www.carrefour.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV65	Ordinary	Coface SA	EUR	FR0010667147	COFA.PA	<a href="http://www.coface.fr">www.coface.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV73	Ordinary	Crédit Agricole SA	EUR	FR0000045072	CAGR.PA	<a href="http://www.credit-agricole.com">www.credit-agricole.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV81	Ordinary	Edenred	EUR	FR0010908533	EDEN.PA	<a href="http://www.edenred.com">www.edenred.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TV99	Ordinary	Eramet SA	EUR	FR0000131757	ERMT.PA	<a href="http://www.eramet.com">www.eramet.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TVA4	Ordinary	Esso Societe Anonyme Francaise SA	EUR	FR0000120669	ESSF.PA	<a href="http://www.corporate.esso.fr">www.corporate.esso.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TVC0	Ordinary	Gecina	EUR	FR0010040865	GFCP.PA	<a href="http://www.gecina.fr">www.gecina.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TVD8	Ordinary	Imerys	EUR	FR0000120859	IMTP.PA	<a href="http://www.imerys.com">www.imerys.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TVE6	Ordinary	Infineon Technologies AG	EUR	DE0006231004	IFXGn.DE	<a href="http://www.infineon.de">www.infineon.de</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP06TVF3	Ordinary	Ipsen	EUR	FR0010259150	IPN.PA	<a href="http://www.ipsen.com">www.ipsen.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TVG1	Ordinary	Legrand SA	EUR	FR0010307819	LEGD.PA	<a href="http://www.legrand.fr">www.legrand.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP06TVH9	Registered	Deutsche Lufthansa AG	EUR	DE0008232125	LHAG.DE	<a href="http://www.lufthansagroup.com">www.lufthansagroup.com</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP06TVI7	Ordinary	Compagnie Generale des Etablissements Michelin	EUR	FR001400AJ45	MICP.PA	<a href="http://www.michelin.com">www.michelin.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>